

Le relevement et le redressement des familles vulnérables dans un contexte de post-conflit, de fragilité et de violence : cas de la ville de Kananga avec le projet STEP en République démocratique du Congo

Par

KABEMBA NZIKI François*

Résumé

Les programmes de protection sociale sont reconnus pour leur contribution directe à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité, à la création de l'actif productif... bref au développement et à la croissance économique. Pour vérifier cette hypothèse, un échantillon de 252 ménages a été suivi dès leur recrutement, pendant et près de 2 ans après leur sortie du Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC (STEP), financé par la Banque Mondiale. Les résultats révèlent que la situation de 216 ménages retrouvés et enquêtés à post-projet s'est considérablement améliorée, preuve de leur redressement et relèvement. L'étude recommande la duplication de cette expérience dans d'autres régions post-conflit à l'instar de Yumbi ou Kwamouth qui sont des régions post-conflit comme celle du Kasai-Central dans laquelle s'est déroulée l'actuelle étude.

ABSTRACT

The Social protection programs are recognized for their direct contribution to the reduction of poverty and vulnerability, the creation of productive assets... in short, development and economic growth. To test this hypothesis, a sample of 252 households was followed as soon as they were recruited, during and nearly 2 years after leaving the Eastern Recovery Project (STEP) financed by The World Bank.. The results reveal that the situation of 216 households found and surveyed in post-project has improved considerably, demonstrating their recovery and recovery. The study recommends duplicating this experience in other post-conflict regions such as Yumbi or Kwamouth, which are post-conflict regions such as Kasai-Central in which the current study took place.

* Titulaire d'un diplôme de licence (Bac+5) en Sciences et Techniques de Développement de l'Université Catholique du Congo et Manager de Projet de Développement International (ESG-UQAM & SETYM Int., Montréal, Aout 2022).

I. INTRODUCTION

Les théories de développement économique classent les nations en pays développés et pays en voie de développement. Le Rapport sur le Développement Humain de la Banque Mondiale, publié chaque année, s'attèle sur le progrès des nations, en même temps qu'il relève de nouvelles dynamiques et défis. Depuis 2020, l'Indice de Développement Humain, du Programme des Nations Unies pour le Développement, PNUD, lequel mesure la santé, l'éducation et le niveau de vie d'un pays s'est vu inclure deux autres éléments, à savoir les émissions de dioxyde de carbone et l'empreinte matérielle. L'indice montre comment la situation globale du développement mondial pourrait changer si le bien-être des êtres humains et l'allègement des pressions exercées sur la planète étaient tous deux au cœur de la définition du progrès de l'humanité.

La RDC, un des pays analysés par ces institutions, n'échappe pas à leurs typologies et figure dans le bloc des pays en voie de développement et des pays à faible développement humain. Elle s'est alignée sur le chemin du développement durable par son engagement à accélérer l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030.

Comme dans d'autres pays du monde, les efforts fournis se concentrent sur l'homme qui est l'acteur et le bénéficiaire principal du développement traduit dans le bien-être de la population. En effet, le niveau de pauvreté en RDC est très élevé : « ...plus de sept Congolais sur dix vivent avec moins d'un 1,9\$ par jour. ... Le chômage, principalement des jeunes, reste très élevé et constitue la principale cause de la pauvreté». Les ODD retiennent comme objectif numéro 1 « Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ». Ceci se reflète dans le Plan National Stratégique de Dé-

veloppement (PNSD) 2019-2024, avec comme premier pilier « Valorisation du capital humain, développement social et culturel ». Le constat est qu'à ce jour, « A moins de dix ans de l'échéance convenue (de 2030), il est clairement établi que le pays (RDC) n'est pas sur une bonne trajectoire pour atteindre les ODD.

Il est à noter que l'histoire du pays se caractérise aussi par plusieurs décennies de conflits et de guerres contribuant à la rupture de grands équilibres économiques, en dépit des efforts fournis. Le niveau de pauvreté fait que des foyers de tensions et de conflits surgissent ; tel est le cas, récemment de la région du Kasai-Central avec le conflit Kamuina Nsapu, et de la région du Grand-Bandundu avec le conflit connu sous le nom de Teke-Yaka, au-delà des conflits millénaires de l'Est.

C'est pour cela que la RDC doit multiplier les efforts, dans tous les domaines, pour accélérer le mieux-être de sa population. Ainsi plusieurs initiatives et projets sont conçus et financés pour relever le défi du développement du pays. Parmi eux on compte des initiatives nationales telles que le Programme de Développement Local de 145 territoires (PDL-145T), la Gratuité de l'Enseignement Primaire (pour l'éducation), la Couverture Santé Universelle (CSU pour la santé). D'autres initiatives du Gouvernement de la RDC entendent lutter contre la pauvreté (particulièrement dans le domaine de la protection sociale non contributive, dont le Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix (STEP), mis en œuvre par le Fonds Social de la RDC (FSRDC) avec un financement de la Banque Mondiale.

Cet article a pour objet ce dernier projet : il présente le FSRDC et le STEP (Tableau 1) : son contexte d'intervention, sa méthodologie, les activités réalisées, les défis relevés, les pistes de solutions apportées, les résultats obtenus... Il s'agit d'une étude de cas dans sept provinces

du pays, et spécialement dans une région post-conflit, le Kasai Central. L'étude analyse ainsi les efforts fournis par le Gouvernement de la RDC en faveur de la pacification et du bien-être de la population, dans le cadre de sa contribution à l'ODD numéro 1 : « Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ».

L'expérience-pilote ici décrite trouve son intérêt dans l'écho que ce projet pourrait avoir auprès des bailleurs des fonds, des chercheurs (monde universitaire) ainsi que des acteurs de développement pour modéliser des pistes des solutions au relèvement et redressement des familles dans d'autres zones post-conflit (c'est le cas actuellement dans le Grand Bandundu avec le conflit dit Teke-Yaka).

II. CONTEXTE D'INTERVENTION

La RDC est l'un des pays les plus pauvres du monde. Le niveau de vulnérabilité et de pauvreté est sans précédent dans l'histoire de la RDC et compromet les efforts de consolidation de la paix et de développement. Avec la forte croissance de la population, le pays est constamment exposé à des chocs covariables aux conséquences économiques et sociales dévastatrices. La RDC se classe troisième au bas du classement mondial en termes de PIB (PPA) par habitant, à 747 USD (FMI, 2020). Les deux tiers de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté. De même, la RDC a le deuxième plus grand nombre de personnes pauvres en Afrique et selon les tendances actuelles, elle devrait devenir le plus grand réservoir de pauvres au monde (BM, 2019). Environ 15,6 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire (OCHA, 2019) et environ 900 000 sont réfugiés dans les pays voisins (HCR, 2019). Le pays est classé 146/157 selon l'Indice du Capital Humain (BM, 2018) et 176/189 selon l'Indice de Développement Humain (PNUD, 2018). Il est également troisième en termes de densité de population et

pour son taux de fécondité en Afrique subsaharienne (BM, 2017).

La République Démocratique du Congo a connu plusieurs épisodes de violence qui ont traumatisé les populations et ébranlé leur capital. Parmi ces épisodes on compte la rébellion du M23 et le foisonnement de groupes armés à l'Est du pays, mais aussi les violences pré-électorales de 2018 à Yumbi dans la province du Mai-Ndombe combinées avec la 10ème épidémie à virus EBOLA à l'Est, le conflit au Kasai-Central et récemment les violences intercommunautaires Yaka-Teke dans la région de Kwamouth.

La caractéristique commune de ces crises est que pendant qu'elles ont lieu, et même plusieurs années après leur survenance, elles provoquent des déplacements intenses de populations, qui voient ainsi s'effriter leur capital tant humain (elles perdent leurs structures de scolarisation des jeunes et de soins de santé), social (elles se dispersent au hasard des intimidations, tueries, massacres et pillages), qu'économique (elles perdent leurs terres, leurs champs, leurs droits de propriété et leurs maisons).

Par la suite, venir à la rescousse de ces populations pose un double problème : un problème d'aide d'urgence, pour les assister dans les tentatives de recouvrement et de réhabilitation de leur capital humain, social et économique, à court et moyen terme, ainsi qu'un problème de règlement des différends à long terme, qui se situe au niveau politique et doit viser à éradiquer les causes profondes, de nature sociale et politique, pas seulement interne mais aussi et surtout externe (convoitise des pays étrangers, rivalités entre chefs traditionnels, luttes d'influence entre leaders politiques, soit de pillage maffieux des ressources naturelles...).

III. PRESENTATION DU FSRDC ET DU PROJET STEP

3.1. Le Fonds Social de la RDC (FSRDC).

Tableau 1: Cadre organique du FSRDC

1. Acte de création	Décret 009/2002 du 5 février 2002, modifié et complété par le Décret 05/063 du 22 juillet 2005
2. Forme juridique	Etablissement public à caractère social doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie financière
3. Tutelle	Présidence de la République
4. Cadre d'intervention	Programmes sociaux du Gouvernement et programmes ou projets d'aide convenus avec les bailleurs
5. Valeur des projets exécutés en 20 ans, 2002-2022	USD 1.118 .750.000

Sources : Décret 009/2002 du 5 février 2002.

Pendant les 20 ans d'existence, le FSRDC a aidé le Gouvernement à mobiliser et à gérer plus d'un milliard de dollars américains dont près de 90% mobilisé auprès de la Banque Mondiale.

Il est à noter qu'au gré du développement des expériences sur le continent africain, la protection sociale a été reconnue comme un outil adéquat de réduction des risques de vulnérabilité des ménages, à travers des principes de solidarité et d'équité, pour les progrès vers l'atteinte des ODD notamment. C'est dans cette optique que le pays s'est doté depuis 2017 d'un Document de Politique de Protection Sociale. La stratégie de Protection retient comme l'un des axes stratégiques de promouvoir des mécanismes pour garantir l'accès aux services sociaux de base et une sécurité élémentaire de revenu notamment pour les personnes vulnérables dont le relèvement et le redressement des familles vulnérables dans un contexte post-conflit, de fragilité ou de violence constitue l'un des objectifs.

Dans le contexte général d'application de la stratégie de la Protection sociale et de la consolidation de la paix après la défaite du M23 en 2012, le Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC (STEP), a été sollicité à la Banque Mondiale par le Gouvernement congolais en décembre 2013. Le Fonds Social de la RDC, en tant qu'acteur étatique éprouvé de la mise en œuvre de la politique de la protection sociale,

s'est vu confié la gestion de ce projet.

3.2. Le Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix (STEP)

Le Projet STEP, mis en place à fin 2013, avait comme objectif « améliorer l'accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socioéconomiques dans les communautés vulnérables des provinces orientales de la RDC ». La subvention initiale de 79,1 millions d'USD a été augmentée de 50 millions d'USD en décembre 2015 pour répondre aux enjeux croissants des déplacements forcés dans la région. La date de clôture du projet STEP était prévue pour le 30 juin 2020. Ce projet a été exécuté dans 7 provinces du pays : le Nord Kivu, le Sud Kivu, l'Ituri, le Tanganyika, la Tshopo, le Haut Uélé et le Bas Uélé.

Les résultats atteints par le Projet peuvent être présentés de la manière suivante : 440 infrastructures de base (Ecoles, centres de santé ou adduction d'eau) construites, 20 000 sur 21 250 bénéficiaires de travaux à haute intensité de main-d'œuvre recrutés et mis en service, 786 sur 840 Km de pistes rurales entretenues et 43 640 sur 43 640 bénéficiaires avec actifs productifs distribués (volet agricole).

Les succès du projet STEP, le contexte de fragilité quasi permanent avec la persistance des groupes armés à l'Est, la présence de nouveaux foyers de conflits au centre du pays (Kamuina

Nsampu), l'apparition d'épidémies (Ebola, Covid 19 par la suite), la crise des réfugiés Centre Africains au Nord du pays, sont autant d'éléments qui ont justifié le deuxième financement additionnel (effectif le 8 septembre 2020), puis le troisième financement (effectif 10 février 2022), pour un total de 695 millions de dollars américains.

Le projet STEP se situe au niveau de l'aide d'urgence. Il met en place des mécanismes spécifiques pour stabiliser des populations sortant des instances de crise, pour les amener à recouvrer leur capital social, humain et économique et les aider ainsi à se relever.

Notre hypothèse est que le projet STEP contribue au relèvement et au redressement des familles vulnérables, dans la ville de Kananga notamment, dans le contexte de vulnérabilité des familles en situation de post –conflit, de fragilité ou de violence, notamment à travers les activités génératrices de revenu, la prise en charge des dépenses de ménage, l'épargne ainsi que l'investissement. Nous sommes également de l'avis que ce projet pourrait servir de modèle pour stabiliser d'autres régions du pays confrontées aux mêmes situations de violences, comme à Yumbi ou à Kwamouth.

Nous avons recouru à la méthode inductive afin de décrire les faits ainsi que les caractéristiques des phénomènes. Nous avons également utilisé la technique de l'observation personnelle, la technique documentaire ainsi que la technique de l'enquête sur terrain par questionnaire. Dans notre processus de description des faits, nous avons fait appel à l'approche historique ainsi qu'à l'approche comparative.

Enfin, cette étude revêt un double intérêt, pratique et scientifique. Sur le plan pratique, elle retrace l'expérience d'un développement local urbain endogène. Sur le plan scientifique, elle dessine de nouvelles pistes dans le cadre des méthodes et techniques de vulgarisation et

d'animation du développement, y compris l'utilisation de techniques d'échantillonnage adapté à la culture locale.

IV. RESULTATS ATTEINTS PAR LE PROJET

Il est à noter que le projet STEP comporte plusieurs composantes et sous-composantes. Le présent article porte sur la sous-composante THIMO (Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre rétribués, autrement dit, transferts monétaires conditionnels) dont l'objectif principal est d'assurer les moyens de subsistances aux bénéficiaires vulnérables en milieu urbain.

Le champ d'analyse est la province du Kasai-Central à travers la ville de Kananga. Ainsi, un échantillon avait été constitué et suivi pendant plus d'une année pour tirer les conclusions sur les activités génératrices mises sur pieds et menées par les bénéficiaires avec un accent particulier sur leur pérennisation. C'est une ébauche sur la compréhension de la pérennisation des activités génératrices des revenus menées par les bénéficiaires, après leur insertion socio-économique.

Le choix de Kananga s'explique par le fait qu'elle a été la première ville dans laquelle les bénéficiaires ont été recrutés, mis en service puis formés et réinsérés dans les activités socio-économiques. En d'autres termes, la présente étude entend suivre le cheminement des bénéficiaires, depuis leur recrutement au Projet, jusqu'à leur première année d'expérience post-projet, en passant par leur formation durant le projet.

4.1. Les THIMO et leurs principes de mise en œuvre

Les THIMO sont des activités d'entretien manuel de la voirie (collecte et évacuation des déchets, balayage des chaussées et curage des caniveaux, pavage des voies et trottoirs, reboisement et protection contre l'érosion de sols, etc.). Ces activités sont sélectionnées et pro-

Kabemba N. F., (2023, Octobre).

grammées pour maximiser l'usage de la main d'œuvre locale non qualifiée. Ils sont ainsi qualifiés de THIMO sociaux.

Les principes sont présentés schématiquement dans le tableau 2.

Tableau 2 : Principes essentiels d'organisation des THIMO

	THIMO	
Cadre	Urbain	
Technique de ciblage	Loterie publique	
Bénéficiaires	100 000	
Allocation	3 USD /jour/personne	
Périodicité	jour	
Durée	100	
Montant	300 USD	
	Capital humain	
	Inclusion productive	
Mesures connexes	Soutien aux activités génératrices de revenus, y compris une subvention d'investissement de 100 USD	Soutien à l'augmentation de la productivité et de la production

Source : Document de Préparation du Projet STEP (PAD STEP)

4.2. Principales réalisations de THIMO sociaux à Kananga

4.2.1. Bénéficiaires recrutés et somme distribuée dans la ville de Kananga

La ville de Kananga comprenait environ 1 198

000 habitants en 2021 (Division Provinciale de l'Intérieur, 2021). Le projet STEP, en tant que projet -pilote de protection sociale, a porté sur 20 250 bénéficiaires directs (121 500 bénéficiaires indirects), habitant les 27 quartiers de la ville tel que repris dans le tableau ci-après.

N°	Rubriques	Période	Nombre des bénéficiaires
1	Cohorte 1	Décembre 2020 à Mai 2021	6 750
2	Cohorte 2	Mai 2021 à Septembre 2021	6 750
3	Cohorte 3	Juin 2022 à Novembre 2022	6 750
	Total		20 250

Sources : Rapports d'activités du deuxième semestre, exercice 2022.

Les travaux Kananga étaient organisés en trois cohortes (rotations, promotions) successives de 6 750 personnes, à raison de 250 bénéficiaires par quartier (Tableau 3).

Pour cette étude, un échantillon de 252 bénéficiaires/quartiers de la première cohorte ont

été sélectionnés et suivi pendant 18 mois avec des enquêtes réalisées au moment de recrutement (entrée au Projet), à la sortie du Projet et une année et 8 mois après la clôture du Projet (post-projet).

Tableau 4 : Population, échantillon, bénéficiaires et montant distribué par le projet STEP dans la ville de Kananga, première cohorte, décembre 2020 à avril 2021

Population, échantillon et montant distribué avec les THIMO dans la ville de Kananga			
Rubriques	Population	Bénéficiaires	Echantillon pour l'étude
1. Habitants	1 198 000	20 250	
2. Quartiers	27	27	7
3. Effectif par quartier (par cohorte)	44 370		36
4. Effectif par quartiers pour les 3 cohortes	44 370	750	108
5. Tirés en 1 cohorte, tous les quartiers (bénéficiaires) = 250 X 27 total de bénéficiaires et = 7 X 36 pour échantillon de l'étude		6750	252
6. Montant distribué en 1 mois à chaque bénéficiaire en USD		60	
7. Montant global en USD distribué à tous les bénéficiaires pendant 5 mois		2 025 000	
8. Subvention d'investissement payé après formation à chaque bénéficiaire		100	

Source : Comptabilité FSRDC, antenne du Kasai Central

La taille du groupe de bénéficiaires (250 bénéficiaires par cohorte et par quartier) a été retenue au regard des exigences en matière d'encadrement et de suivi des bénéficiaires au travail productif. Le critère de stratification a été le quartier, soit 27 quartiers, parce que les quartiers sont assez homogènes, comparés aux 5 communes d'importance inégale de la ville (Tableau 4).

Une sensibilisation à l'enregistrement volontaire a été faite dans tous les quartiers et à toute la population de la ville. Il s'en est suivi l'enregistrement jusqu'à une limite de 1 000 personnes. Chacune de 1000 personnes enregistrées tirait au hasard, dans l'urne transparente, une fiche numérotée de 1 à 1000, alors que tout le public était suspendu à son geste. Le tirage d'une fiche de 1 à 250 était applaudi par des cris de victoire pendant que le reste des numéros était considéré comme réserve (251 à 300) ou échec (301 à 1000). La séance était devenue le plus beau spectacle ou point d'attraction de toute la ville, offrant cette récréation tant attendue.

L'analyse de l'enquête qui suit porte sur la première cohorte, mise au travail pour la période de

décembre 2020 à avril 2021. Elle entend décrire le parcours total des bénéficiaires au travers de trois étapes : l'entrée au Projet, à la clôture du Projet (sortie du Projet), ainsi que la période post-projet.

4.2.2. Enquête d'évaluation du projet

Le Projet dispose du système MARTA (Monitoring Automated for Real Time Analysis / Système de Suivi et évaluation géo localisée ou en temps réel) qui suit l'évolution du Projet au jour le jour.

Pendant la mise en œuvre du projet, chaque bénéficiaire recevait mensuellement (soit après 20 jours de travail), comme pécule, une somme de 60 dollars, et pour toute la durée du projet, soit 5 mois (de décembre 2020 à avril 2021), 300 dollars américains. Enfin, une subvention d'investissement de USD 100 est payé à la fin de travaux (au cinquième ensemble avec le dernier pécule), après une formation sur les mesures d'accompagnement (MEDAC) autour du développement du capital humain et inclusion productive. Une somme totale de 2 700 000 dollars a été payée sur toute la durée du projet, pour la seule première cohorte.

Kabemba N. F., (2023, Octobre).

Les travaux exercés par les bénéficiaires dans le cadre des THIMO sont présentés ci-dessus à la section 4.1.

Un mois avant la clôture du projet, soit en mars 2021, un sous-échantillon de 252 bénéficiaires (36 par quartier, opéré par choix raisonné et pour des motifs de temps et de coût), a été sélectionné dans 7 quartiers de la ville de Kanan-ga (voir tableau 4), aux fins de servir comme groupe cible d'évaluation aussi bien du projet que du post-projet.

L'objectif de cette enquête était d'avoir une idée de leur situation à la fin du Projet et une appréciation des Activités Génératrices de Revenus (AGR) que les bénéficiaires ont mises en place, en tant qu'indicateur de l'impact de la formation leur prodiguée en matière de capital humain et d'inclusion productive, y compris les perspectives d'utilisation de la subvention prévue à la clôture du Projet, à travers les activités génératrices des revenus.

En effet, pendant la formation, les partenaires ONG recrutés ont eu à appuyer les bénéficiaires dans l'élaboration de plans d'investissement avec leur épargne ou leur subvention de sortie pour faciliter leur insertion socio-économique (insertion productive).

Voici le questionnaire du module socioéconomique administré aux 252 bénéficiaires pour l'enquête d'évaluation du projet :

1. Est-ce que vous avez eu un emploi, une activité économique ou une source de revenus au cours des 7 derniers jours ?
2. Quelle est votre activité économique principale ?
3. Depuis combien de temps êtes-vous au chômage ?
4. Quel est approximativement votre revenu mensuel en francs congolais ?
5. Est-ce que votre revenu mensuel couvre vos

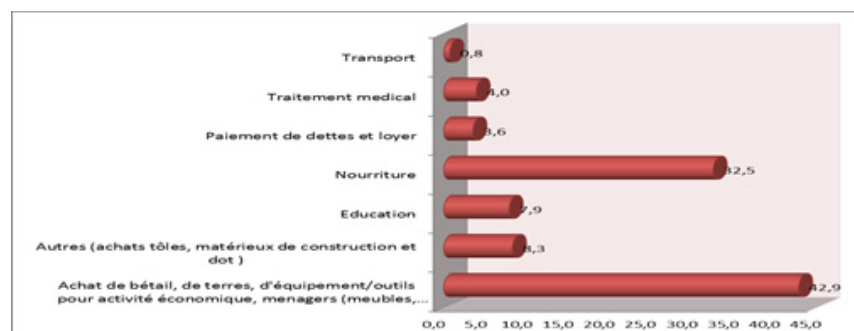
besoins essentiels ?

6. Au cours des 6 derniers mois avez-vous épargné de l'argent ?
7. Si vous avez épargné de l'argent, combien en francs congolais, et que comptez-vous faire avec cette épargne ?
8. Quels sont les postes d'affectation du pécule gagné ?

En guise de synthèse, les résultats de l'enquête sont présentés sous un double angle : l'affectation du pécule des bénéficiaires des THIMO, ainsi que le facteur genre dans la gestion de ce pécule.

Les postes d'affectation du pécule gagné pendant le Projet sont présentés dans le graphique 1. Celui-ci révèle ce qui suit : la plupart des bénéficiaires, soit 42,9%, se sont, avec leur pécule, constitués un investissement, ce qui peut être considéré comme un comportement rationnel et un réflexe sage.

Graphique 1 : Postes d'affectation des pécules gagnés au cours du THIMO



Source : Enquête auprès de 252 bénéficiaires du Projet, mars 2021

Quant à la dimension genre tel que ressorti dans les chantiers (population initiale) et son lien avec l'utilisation du pécule par les membres du projet, le tableau 5 montre que la présence des femmes est majoritaire dans toutes les trois rubriques : non seulement elles sont les plus nombreuses dans le groupe cible (138 sur 252 participants, soit 55%), mais leur présence est plus marquée aussi bien dans l'épargne (55 sur

106, soit 52%) que dans les fonds consacrés aux dépenses courantes et aux dépenses d'investissement (83 sur 146, soit 57%).

Tableau 5 : Affectation du pécule par les bénéficiaires, selon leur utilisation et selon le genre

Genre	Utilisation des fonds		
	Dépenses courantes et d'investissement	Epargne	Total
Féminin	83	55	138
Masculin	63	51	114
Total	146	106	252

Source : Enquête auprès de 252 bénéficiaires du Projet, mars 2021

4.3. Questionnaire destiné à l'évaluation des activités post-projet

Le deuxième questionnaire administré au groupe cible est destiné à l'évaluation de la période post-projet. Il est structuré autour des indicateurs suivants :

- Activité socio-économique exercée depuis l'entrée au projet jusqu'à la fin de la période post-projet, en passant par la période du projet ;
- Activité économique principale, à l'entrée et durant le post-projet ;
- Hauteur du revenu mensuel ;
- Durée au chômage ;
- Affectation du pécule ;
- Couverture des besoins essentiels par le revenu mensuel ;
- Fonds épargné au cours des 6 derniers mois ;
- Destination envisagée de l'épargne ;
- Activités génératrices des revenus, selon le sexe.

Ces indicateurs peuvent être regroupés autour des quatre variables identifiées conformément à

notre principale hypothèse de travail, à savoir : A) les activités génératrices de revenus (Tableaux 6, 7, 8,9, 15, 16) ; B) la prise en charge des dépenses familiales (Tableaux 10 et 11) ; C) l'épargne (Tableaux 12 et 13) ; D) l'investissement (Tableaux 14 et 17).

Ces indicateurs nous donnent la possibilité d'apprécier l'apport du projet du Fonds Social de la RDC dans la ville de Kananga à travers les trois phases du cheminement d'un bénéficiaire, notamment :

- l'avant-projet (situation mesurée à l'entrée dans le projet),
- pendant le projet (situation mesurée à la sortie du projet) ainsi que
- la période post-projet (situation mesurée 22 mois après le projet).

A) Les activités génératrices de revenus

Le tableau 6 renseigne sur la proportion de bénéficiaires du projet qui ont pu exercer une activité socio-économique au cours des trois phases : 84 personnes sur les 252, soit 33 % avant le projet, contre 100 % pendant le projet, et 200 sur 216 soit 93% en post-projet. Il sied de noter qu'il y a eu déperdition dans l'échantillon pour l'évaluation ex post. Aussi, l'on constate qu'en ex post, les femmes sont les plus présentes dans les activités, par rapport aux hommes, soit 60 %.

		Avant le projet, à l'entrée			Pendant le projet, à la sortie			Pendant le post-projet		
		Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous
1	Oui	47	37	84	114	138	252	80	120	200
2	Non	67	101	168	0	0	0	11	5	16
Total		114	138	252	114	138	252	91	125	216

Tableau 7 : Activité économique principale, sur toute la période d'analyse

		Avant le projet			Pendant le projet			En post-projet		
		H (%)	F	Tous	H	F	Tous	H	F	Tous
1	Agriculture	12 (X)	13	25				5	6	11
2	Elevage	1	0	1				22	24	46
3	Commerce : vente, coiffure, couture, cambiste	14	21	35				39	82	121
4	Transport, y compris taxi-moto	10	0	10				5	0	5
5	Maçonnerie, électricité	5	0	5				3	0	3
6	Artisanat	3	1	4				2	0	2
7	Travail salarié, fonctionnaire	0	2	0				0	0	0
8	Autres	2	2	4				4	8	12
9	Aucune			168				11	5	16
Total				252	114	138	252	80	120	216

Source : Enquêtes auprès des bénéficiaires du Projet (mars 2021 et janvier 2023)

Quant au revenu mensuel approximatif des participants au projet du Fonds Social de la RDC, tel qu'analysé par le tableau 8, il apparaît que ce montant ne dépasse pas 100 000 francs congolais pour la majorité des bénéficiaires : 77 sur 252 personnes soit 31% avant le projet, et 191 sur 216 participants, soit 88% après le projet. La période pendant le projet a fait exception, avec un revenu mensuel compris entre 101 000 et 199 999 francs, soit exactement 120 000 francs, pour tous les bénéficiaires (100%). Ceci révèle la résilience/capacité de générer des revenus propres et la réduction de l'effectif des personnes sans occupation.

N°	Tranches de revenu	Avant le projet			Pendant le projet (1)			En post-projet		
			F	Tous	H	F	Tous	H	F	Tous
1	Moins de 100 000 FC	40	37	77				81	110	191
2	De 101 000 à 199 999	5	0	5	114	138	252	4	13	17
3	De 200 000 à 299 999	2	0	5				1	6	7
4	De 300 000 à 399 999	0	0	0				1	0	1
5	400 000 et plus	0	0	8				0	0	0
6	NP : Travaillent			168						

Source : (1) Les participants au projet gagnaient chaque mois 60 USD soit 120 000 CDF. Enquêtes auprès des bénéficiaires du Projet (mars 2021 et janvier 2023)

La durée du chômage des bénéficiaires est analysée dans le tableau 9. Hormis la période pendant le projet où le chômage a été inexistant (0% de chômage), les bénéficiaires qui n'ont eu aucun emploi, sont passés de 84 /252 soit 33% avant le projet, à 6/216, soit 3%.

Tableau 9 : Durée du chômage ou temps de cessation de fonctionnement de l'AGR

N°	Rubrique : période	Avant le projet			Pendant le projet			En post-projet		
		H	F	Tous	H	F	Tous	H	F	Tous
1	Depuis moins de trois mois	5	5	10				1	1	2
2	Entre 3 à 6 mois	5	2	7				5	0	5
3	Entre 6 à 12 mois	28	68	96				1	1	2
4	Depuis plus de 12 mois	11	10	21				0	1	1
5	Je n'ai jamais eu d'emploi	18	16	34				4	2	6
6	Non Pertinent			84	114	135	252	80	120	200
	Total	67	101	252	114	135	252	91	125	216

Source : Enquêtes auprès des bénéficiaires du Projet (mars 2012 et janvier 2023)

Selon le tableau 10, on compte 120 femmes et 80 hommes, soit 200 bénéficiaires sur 216, ou 93%, qui mènent des activités génératrices de revenu, qui fonctionnent effectivement pendant le post-projet, soit 20 mois (une année et 8 mois) après la fin du Projet.

Tableau 10 : Situation des activités génératrices des revenus fonctionnelles durant le post-projet

Sexe	Effectif	%
Femmes	120	56,0
Hommes	80	37,0
NP	16	7,0
Total	216	100,0

Source : Enquêtes auprès des bénéficiaires du Projet

B) La prise en charge des dépenses familiales

Dans le tableau 11, le poste de dépenses qui concentre l'argent gagné par les bénéficiaires est l'alimentation (203 sur 252 personnes, soit 81% des bénéficiaires, pendant le projet, contre 177 sur 216, soit 82% en période post-projet.

		Pendant le projet			En post-projet			
		Oui	Non	Total	Oui	Non	NP	Total
1	Alimentation	203	49	252	177	39	0	216
2	Education	122	130	252	147	69	30	216
3	Santé	73	179	252	140	76	0	216
4	Achat de bétail, terre, équipement pour une activité économique	172	80	252	117	99	0	216
5	Articles ménagers : meubles, vêtements, autres..	141	111	252	114	102	0	216
6	Paiement de dettes et loyer	62	190	252	158	58	0	216
7	Transport	4	148	252	0	216	0	216
8	Autres	47	205	252	35	181	0	216

Source : Enquêtes auprès des bénéficiaires du Projet (mars 2021 et janvier 2023)

Tableau 12 : Capacité du revenu de couvrir les besoins essentiels, sur toute la période d'analyse

		Avant le projet			Pendant le projet			En post-projet		
		H	F	Tous	H	F	Tous	H	F	Tous
1	Oui, totalement	0	0	0	7	15	22	0	1	1
2	Oui, la grande partie	0	0	0	41	57	98	9	9	18
3	Plutôt oui	7	0	7	27	10	37	6	9	15
4	Oui, une petite partie	26	16	42	39	56	95	49	73	122
5	Pas du tout	14	21	35	0	0	0	16	28	44

Source : Enquêtes auprès des bénéficiaires du Projet (mars 2021 et janvier 2023)

C) L'épargne

soit 31% après le projet, en passant par 106 sur 252 bénéficiaires soit 42% pendant le projet.

Le tableau 13 analyse l'épargne réalisée par les participants au projet : la proportion de ceux qui ont pu épargner va de 18 sur 252 bénéficiaires soit 7% avant le projet, à 67 sur 216

Tableau 13 : Pratique de l'épargne au cours des 6 derniers mois

		Avant le projet, à l'entrée			Pendant le projet, à la sortie			En post-projet, une année après		
		Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous
1	Oui	12	6	18	51	55	106	32	35	67
2	Non	102	132	234	63	83	146	85	48	133
3	NP							11	5	16
	Total	114	138	252	114	138	252	128	88	216
5	Pas du tout	14	21	35	0	0	0	16	28	44

Source : Enquête auprès des bénéficiaires du Projet

Le montant épargné est constant : moins de 100 000 FC pendant le projet, et 53 sur 216

000 FC par mois au cours des six derniers mois par la plupart des participants au projet (Tableau 14), pour 18 sur 252 soit 7% des participants avant le projet, 79 sur 252 soit 31% des bénéficiaires pendant le projet, et 53 sur 216

Tableau 14 : Montant épargné au cours des 6 derniers mois, par mois, en francs congolais

		Avant le projet			Pendant le projet			En post-projet		
		H	F	Tous	H	F	Tous	H	F	Tous
1	Moins de 100 000 FC	12	6	18	29	41	79	27	26	53
2	Entre 100 000 et 200 000	0	0	0	18	10	28	1	9	10
3	Entre 200 000 et 300 000	0	0	0	4	3	7	3	0	3
4	Entre 300 000 et 400 000	0	0	0	1	0	1	1	0	1
5	400 000 FC et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	Non-épargnants			234			146			149
	Total	12	6	252	52	54	252			216

Source : Enquêtes auprès des bénéficiaires du Projet (mars 2021 et janvier 2023)

Le tableau 15 nous renseigne sur le domaine de prédilection envisagé pour l'utilisation de

l'épargne : une acquisition de capital physique comme la terre ou le bétail avant le projet, par 7 sur les 252 participants (3%), sinon commencer une nouvelle activité économique, pendant

le projet, par 43 sur les 252 participants (17%).

Tableau 15 : Domaines d'utilisation envisagés de l'épargne, sur toute la période analysée

		Avant le projet		Pendant le projet		En post-projet	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1	Education	6		24			
2	Santé	5		16			
3	Achat de terre, de bétail	7		8			
4	Commencer une nouvelle activité économique	1		43			
5	Acheter de l'équipement pour une activité économique	1		13			
6	Achats d'articles ménages	0		10			
7	Paiement de dettes	4		0			
8	Construire une maison	1		0			
9	Ne sait pas	1		0			
10	Autre	1		27			
11	Sous-total épargnants	27	10,7	141	55,9	31	14,3
12	Sous-total Non-épargnants	225	89,3	111	44,1	185	85,7
	TOTAL	252	100	252	100	216	100

Source : Enquêtes auprès des bénéficiaires du Projet

Le temps pendant lequel les activités génératrices de revenus se sont trouvées en situation d'arrêt est reporté dans le tableau 16. Ce temps était de 6 à 12 mois pour la plupart des bénéficiaires avant le projet (96 sur 252 participants, soit 38%); il a diminué de moitié, pour atteindre 3 à 6 mois pour la plupart des bénéficiaires pendant la phase post-projet (5 sur 16 personnes, soit 31%).

d'arrêt est reporté dans le tableau 16. Ce temps était de 6 à 12 mois pour la plupart des bénéficiaires avant le projet (96 sur 252 participants, soit 38%); il a diminué de moitié, pour atteindre 3 à 6 mois pour la plupart des bénéficiaires pendant la phase post-projet (5 sur 16 personnes, soit 31%).

Tableau 16 : Activités génératrices des revenus à l'arrêt avant et après le post-projet

		Avant le projet			Après le projet		
		Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme
Durée au chômage, ou que votre AGR ne fonctionne plus ?	Moins de 3 mois	10	5	5	2	1	1
	3 à 6 mois	7	2	5	5	0	5
	6 à 12 mois	96	68	18	2	1	1
	Plus de 12 mois	21	10	10	1	1	0
	N'a eu aucune activité	34	16	18	6	2	4
	NP : a eu une activité	84			200		
Total	252			216			

Source : Enquêtes auprès des bénéficiaires du Projet (mars 2021 et janvier 2023)

D) Opportunités et contraintes

Le tableau 17 montre que l'opportunité, le principal facteur de réussite attesté par la majorité

des participants 107 sur 216, soit 49% des enquêtés, est l'étude du marché en vue de déterminer les besoins du marché, tandis que l'activité

Kabemba N. F., (2023, Octobre).

préférée est le commerce pour la majorité des participants, 121 sur 216, soit 56%.

Facteurs de réussites/Activités/opportunité	Agriculture	Elevage	Commerce vente, coiffure, couture, cambiste)	Transport (même taxi moto)	Maçonnerie/Electricité	Artisanat	Soustratotal facteurs	Autres Et NP	Total
Etude du marché en vue de déterminer les besoins du marché	7	26	71	1	0	2	107	109	216
Tenue d'une petite comptabilité journalière	2	9	55	2	1	1	70	146	216
Calcul du prix de revient et fixation de prix de vente	2	12	57	3	0	1	75	141	216
Une bonne place de vente (Fréquentation du lieu)	0	3	38	0	1	2	44	172	216
Entretien des bonnes relations avec les clients	3	9	76	4	3	1	96	120	216
Approvisionnement à moins chers	7	5	39	1	0	1	53	163	216
Produit de qualité	3	6	36	1	2	1	49	167	216
8. Accès facile au crédit (banque/tontine)	0	2	3	0	0	1	6	210	216
Autres à préciser	1	12	14	0	0	0	27	189	216
Total	11	46	121	5	3	2	188	28	216

Source : Enquêtes auprès des bénéficiaires du Projet (mars 2021 et janvier 2023 2023).

La contrainte que rencontrent la plupart des participants est la charge sociale élevée constituée par les cas des maladies et l'éducation des enfants, notamment, pour la plupart des participants, 102 sur les 216 enquêtés, soit 47% des membres de l'après-projet (Tableau 18).

Contrainte rencontrée par type d'activité économique	Agriculture	Élevage	Commerce (vente, coiffure, couture, cambiste)	Transport (même taxi moto)	Maçonnerie/Electricité	Artisanat	Sous-total des sources des difficultés	Autres et sans activités	Total
Approvisionnement	8	10	62	2	0	1	83	133	216
Cherté de la vie	4	7	63	1	2	1	78	138	216
Hausse de prix sur le marché	1	17	71	2	1	1	93	123	216
Insuffisance du montant investit	5	16	55	1	1	1	97	137	216
Charge sociale élevée (maladies, éducation d'enfant)	8	24	66	1	2	1	102	114	216
Manque de débouché	0	1	9	0	0	1	11	205	216
Mauvais choix de l'AGR	0	2	0	0	0	0	2	214	216
Faible rendement	6	19	71	3	0	0	99	117	216
Peu d'expérience de l'AGR	0	3	5	0	0	1	9	207	216
Autres à préciser	1	5	16	0	1	1	24	192	216
Total général (répondants)	11	46	121	5	3	2	188	28	216

Source : Enquêtes auprès des bénéficiaires du Projet (mars 2021 et janvier 2023).

V. CONCLUSION

Les résultats de l'enquête effectuée auprès des bénéficiaires du Projet du Fonds Social de la République Démocratique du Congo dans la ville de Kananga confirment notre hypothèse principale de travail. En effet, le Fonds Social de la RDC a contribué à une promotion durable des bénéficiaires de son intervention à travers les activités génératrices de revenu, la prise en charge familiale, l'épargne et l'investissement, lorsqu'on compare la période d'avant-projet à celle d'après-projet.

5.1. Activités génératrices de revenu

- a. En matière d'activités génératrices de revenus, le nombre d'initiateurs d'activités génératrices de revenus a augmenté de 38 à 93% de l'avant à l'après-projet (tableau 6) ;
- b. Le montant mensuel de revenu de 100 000 francs congolais a été détenu par 31% des bénéficiaires avant le projet, contre 88% des bénéficiaires après le projet (tableau 8) ;
- c. La durée d'une personne au chômage s'est trouvée réduite, allant de 33 à 3% des membres, de l'avant à l'après-projet (Tableau 9) ;
- d. Les bénéficiaires ont réussi à maintenir le standing de vie de la période pendant le projet pour la couverture de leur dépenses d'alimentation, par la majorité des membres, 81% en après-projet contre 82 % pendant le projet (Tableau 10) ;
- e. Le temps d'arrêt d'activité génératrice de revenu a été réduit, passant de 9 à 4 mois (Tableau 15), de l'avant à l'après-projet ;
- f. Enfin, la plupart des initiatives créées après le projet, 93%, demeurent en activité à ce jour (Tableau 16).

5.2. Prise en charge familiale

La capacité à prendre en charge les dépenses du ménage grâce aux activités génératrices a aug-

menté et s'est améliorée qualitativement, englobant 39 % des participants (qui satisfont la plus grande partie des besoins du ménage) en après-projet, contre 17% en avant-projet qui ne satisfaisaient qu'une partie des besoins essentiels du ménage (Tableau 11).

5.3. Capacité d'épargne

- a. La proportion des épargnants s'est considérablement accru, passant de 7% des bénéficiaires avant le projet, à 24% après le projet (Tableau 12) ;
- b. Le montant épargné, bien que toujours inférieur à 100 000 francs congolais, atteint 24% des bénéficiaires après le projet, contre seulement 7% avant le projet (Tableau 13).

5.4. Investissement

- a. Une proportion croissante des épargnants s'est lancée dans l'investissement, 3% dans l'avant-projet (ayant pour objet d'investissement l'acquisition d'un capital physique durable comme la terre ou le bétail), contre 17% dans l'après-projet, portant sur un changement d'activité économique (Tableau 14) ;
- b. De plus, les participants au Projet du Fonds Social de la RDC ont appris à comprendre l'étude de marché comme un élément important de réussite d'un investissement, quand même ce dernier reste, essentiellement le commerce (tableau 17).

En conclusion, le Projet du Fonds Social dans la ville de Kananga a permis le redressement et le relèvement de ses membres, et cela d'une manière permanente, durable, sur un horizon de temps au-delà de la durée du projet, et c'est en cela que ce projet fait figure de pionnier et demeure une référence.

Il possède la faculté d'imprimer à la population bénéficiaire un dynamisme autoentretenu, base d'un développement endogène durable.

Par ces facultés, le projet est reproductible dans

Kabemba N. F., (2023, Octobre).

d'autres zones du pays frappés par les violences post-conflit ou la vulnérabilité, comme à Yumbi ou à Kwamouth dans la province du Mai-Ndombe, comme cela a été pressenti dans notre hypothèse secondaire de travail.

En somme, comme le soutiennent d'autres recherches, « la protection sociale réduit directement la pauvreté chronique et la vulnérabilité, car ces programmes permettent aux ménages pauvres de satisfaire leurs besoins de consommation de base, de protéger leurs actifs et d'améliorer leur santé, leur nutrition et l'éducation scolaire. Ces programmes créent également des actifs productifs pour les ménages, et élargissent les possibilités de revenus en renforçant leurs compétences sur le marché du travail et leur permettant de s'engager dans des activités à plus haut risque, mais plus rentables. La protection sociale contribue d'une part au développement économique local en améliorant le fonctionnement du marché du travail, en stimulant les marchés locaux par le biais de transferts monétaires et en créant des infrastructures communautaires et, d'autre part, à la croissance économique générale en stimulant la demande agrégée et en facilitant les réformes économiques difficiles ».

Le double intérêt, pratique et scientifique, de cette expérience, pourra également retenir l'attention des décideurs politiques ainsi que des hommes de science du pays.

VI. BIBLIOGRAPHIE

1. Bance, P., Bermeo, L., & Kabemba, F. (2021, septembre 8). Cash and the city: Digital COVID-19 social response in Kinshasa. Brookings. <https://www.brookings.edu/blog/future-development/2021/09/08/cash-and-the-city-digital-covid-19-social-response-in-kinshasa>
2. Banque mondiale. (2012). Gérer les risques, promouvoir la croissance : Développer le système de protection sociale en Afrique. La

stratégie de protection sociale de la Banque mondiale en Afrique, 2012-2022. <http://www.worldbank.org/afr/sp>

3. CTA. (2012). La vulgarisation agricole, le temps du changement. Nairobi – Wageningen : Centre Technique de Coopération Agricole.
4. Fonds Social de la RDC. (2021). Document d'évaluation du projet STEP (PAD) [Document inédit].
5. Fonds Social de la RDC. (2021, septembre). Manuel d'exécution du projet (MEP), version revue [Document inédit].
6. Kuyunsa, B. G., & Shomba, L. S. (1995). Initiation aux méthodes de recherche en sciences sociales. Kinshasa : Presses Universitaires du Congo.
7. Programme des Nations Unies pour le développement. (2020). Rapport sur le développement humain 2020. <http://hdr.undp.org/en/2020-report>
8. République Démocratique du Congo. (2021). Rapport national sur la mise en œuvre des ODD. Kinshasa.
9. République Démocratique du Congo. (2019, décembre). Plan national stratégique de développement 2019-2024. Ministère du Plan, Kinshasa.
10. République Démocratique du Congo. (2016, novembre). Stratégie nationale de la protection sociale. Volume 2. Kinshasa.
11. République Démocratique du Congo. (2015, septembre). Politique nationale de la protection sociale. Volume 1. Kinshasa.
12. République Démocratique du Congo. (2002). Décret 009/2002 portant création du Fonds Social de la République Démocratique du Congo. Kinshasa.